

Le vin d'Epesses

Autor(en): **Cuendet**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 19

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194933>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

renversé sur celui contenant le vin, et faites glisser légèrement la carte, de façon qu'en un petit espace les deux liquides soient en contact. Bientôt vous verrez un filet rouge monter dans le verre supérieur. C'est le vin qui, plus léger, gagne le sommet de la colonne liquide et finit par aller se déposer au fond du verre (sommets) renversé. Au bout d'un quart d'heure environ, le vin aura pris la place de l'eau, et *vice versa*. Ce qui est remarquable dans cette expérience, c'est que jamais les deux liquides ne se mêlent.

(Grand Almanach Français.)

Y perdre son latin. — Cette expression est fort ancienne. Elle se trouve déjà dans un poème intitulé *le Veu du Héron*, composé en 1338 et signifie : Travailler en vain, perdre son temps et sa peine.

Elle est née dans le temps où les plaidoyers se faisaient en latin, où parler latin était le *nec plus ultra* de la science. On dit d'une chose très difficile à faire : « Le diable y perdrait son latin. »

Une récente circulaire de l'empereur Guillaume cause un grand mécontentement parmi les officiers allemands.

Elle ne spécifie pas moins de huit tenues pour le temps de paix : Tenue de service, petite tenue de service, grande tenue (de parade), petite tenue, tenue de gala, tenue de bal pour officiers qui dansent, tenue de bal pour officiers qui ne dansent pas, tenue de garden-party à la cour.

Défense est faite aux officiers de porter lorgnon et monocle. Ne seront plus tolérées dans le service que les lunettes. Sont également interdits : les cols blancs, les manchettes, les chaînes de montre apparentes, les médailles de Saint-Georges, les bracelets avec médailles.

Le vin d'Epesses.

L'Union Artistique de Genève vient d'écrire une chanson qui ne peut manquer d'avoir du succès et égayera, sans doute, à l'avenir, nombre de banquets et de fêtes patriotiques. Elle a pour titre : *Le vin d'Epesses*. M. H. Cuendet, l'auteur des paroles, l'a dédiée à M. Gustave Fonjallaz, un des propriétaires de Lavaux les plus avantageusement connus par les excellents produits de ses caves, qui se répandent bien au-delà de nos frontières, et sont de plus en plus estimés.

La musique est du sympathique professeur, Ch. Romieux, dont la précieuse participation à la dernière fête des Viguerons, comme grand-prêtre de Cérès, a laissé chez tous ceux qui y ont assisté d'inoubliables souvenirs.

« Cette charmante production, dit un homme compétent, s'adresse aux barytons pour lesquels elle est écrite et qui pourront en tirer honneur, car elle est bien disposée pour la voix, et la musique s'adapte avec bonheur aux vers expressifs et bien coupés de M. Cuendet. »

En voici deux couplets :

Je connais un fruit de topaze
Qui mûrit près du Léman bleu.
Il donne un vin qui nous embrase
Et met têtes et cœurs en feu.
La gaité rieuse et bruyante
S'empare de tous les cerveaux,
Grâce à toi, liqueur pétillante,
Grâce à toi, généreux Lavaux !
Vin doré d'Epesses,
Cru du Calamin.
Des ivresses,
Tes caresses
Me font prendre le chemin.

Quand tu fais briller dans les verres,
Paillettes d'or, rayons ambrés,
Les fronts deviennent moins sévères ;
Les esprits, de joie enivrés,
Pour quelques heures faisant trêve
Aux durs ennuis de tous les jours,
S'envolent, portés par le rêve,
Au pays des folles amours.
Vin doré d'Epesses,
Etc.

A côté de quelques fautes de versification, les strophes suivantes contiennent d'assez jolies choses pour être publiées :

Le Flon.

Bien des vers ont déjà célébré la montagne,
Le lac aux flots d'azur, sans rides, sans sillons,
Les fleurs, les papillons qui peuplent la campagne.
Nul ne s'est souvenu du Flon.

Mais non, on rit de lui, au mépris on l'expose,
Sauf quelque agriculteur qui remplit son fenil
Du foin que fait pousser l'eau de ce nouveau Nil
Dans la plaine où Davel repose.

O Flon ! sois généreux ; à ces ingrats pardonne ;
Continue à jaillir pur et frais de ce bois,
Où l'on entend le soir la feuille qui frissonne,
Le cri de la biche aux abois.

Là, modeste et caché sous un rideau de branches,
Ton onde refléchi de grands bouquets d'iris,
Chèvre-feuille et jasmin, renouées et lys,
Muguet, anémones, pervenches.

Sur les humides bords, étalant leur racines,
Se dressent vers le ciel de grands et noirs sapins,
Et des chênes ombreux, des mélèzes, des pins,
Où s'enlacent lierre et glycines.

Tu vois les amoureux cherchant la solitude,
Se parlant du regard, fuyant les longs discours,
Et délicatement tu vas, poursuis ton cours,
Ne troublant pas leur quiétude.

Mais pourquoi quittes-tu cette fraîche verdure
Pour entrer sous la voûte où, cruelle rigueur !
Le Conseil communal rend ta course plus dure
Et dure aussi rend ton odeur ?

Pourquoi, dans ces bas lieux, épouses-tu la Louve ?
Et pourquoi dans ton sein reçois-tu nos égouts,
Paraisant t'inspirer de ces infâmes goûts
Que partout, hélas ! on retrouve ?

Pourquoi ?... C'est le secret de ta triste naissance !
L'homme à sa volonté se plaît à te plier :
A quoi sert de gémir, combattre, supplier,
En mur l'impose obéissance !

A cela, beaux moqueurs, hé ! que répondez-vous ?...
Si le Flon est impur, s'il choque l'œil, le nez,
La faute en est à qui ?... Franchement, répondez :
A toi, à moi, à lui, à tous !

Dès lors, si l'on te dit : ta couleur est commune,
O Flon ! coulant toujours sous la voûte des cieux,
Réponds aux insulteurs, d'un ton haut, dédaigneux :
Adressez-vous à la commune !

NICHE.

Dans notre numéro de samedi dernier, nous nous sommes permis d'attirer l'attention de M. le professeur Forel sur un curieux affaissement de terrain, aux monts de Blonay, en 1829, et rapporté par les journaux de l'époque.

M. Forel a eu l'aimable obligeance de nous envoyer à ce sujet les intéressants renseignements qu'on va lire :

Les glissements de terrain qui ont eu lieu le 15 octobre 1829, sur les monts de Blonay et sur la route de l'Alliaz, ont été probablement causés par les pluies violentes et continues d'une saison très humide. Le mois de septembre 1829 a été l'un des plus pluvieux dont nous ayons des observations ; il est tombé à Genève 224 millimètres d'eau, tandis que la chute moyenne de septembre n'est que de 94 millimètres. Entre septembre et octobre 1829, il en est tombé 317 millimètres, soit plus du tiers de la chute totale d'une année normale.

Peut-être des secousses terrestres ont-elles aidé à la mise en mouvement des terres. Il y a eu en effet tremblement de terre à Aubonne le 10 octobre et à Gessenay le 12 octobre. Le même jour, une montagne, près de Sixt, a présenté une fissure inquiétante. Il serait possible que ces divers phénomènes se reliassent à l'état excessif d'imbibition du sol.

F.-A. F.

Morges, 5 mai 1895.

Curieux tambours-majors. — Au défilé du 200^e régiment de marche qui eut lieu le mois dernier au camp de Sathonay, en présence de M. Félix Faure, le tambour-major du 121^e de ligne exécuta, au moment où il passait devant le président de la République, une série de tours extraordinaires avec sa canne.

Mais on signale un cas plus étonnant encore chez le tambour-major du 151^e de ligne, à Belfort, un grand gaillard qui fut jadis saltimbanque et qui maintenant ne conduit jamais un défilé sans avaler sa canne jusqu'à la moitié. Au moment décisif, il la jette en l'air et la reçoit dans la bouche par le petit bout.

Si cet exercice est incontestablement difficile, il n'est nullement militaire, aussi le colonel du régiment vient-il de l'interdire à son tambour-major, au grand désappointement des habitants, qui avaient pour ce tour d'adresse une admiration sans bornes.

(Annales politiques et littéraires.)